

Image not found or type unknown



Voiture accidentée suite travaux assainissement

Par **oliv6211**, le **04/06/2012** à **16:10**

Bonjour,rrnrJe souhaite avoir votre aide. Suite à des travaux d'assainissement entrepris par la commune, l'accès à mon garage était strictement impossible, j'ai donc stationné mon véhicule plus loin mais ma voiture a été heurtée. Etant assuré au tiers, aucune indemnisation de la part de mon assurance.rrnrLa mairie ne veut rien prendre en charge, est ce normal ? sachant que l'accès à mon garage qui me permet de mettre mon véhicule en sécurité, était inaccessible.rrnrMerci pour votre réponse et espérant que mes informations ont été claires.rrnrCordialement